

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article1088>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Europe au féminin

- Terminale ES - Rapports, notes, analyses en ligne. - Idéal démocratique et inégalités -



Date de mise en ligne : lundi 1er mars 2010

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

Sur le site de la Fondation Robert Schuman, dans le n°160 de [Questions d'Europe](#) Pascale Joannin propose cette analyse du maintien des inégalités entre les hommes et les femmes.

Malgré tous les discours, les engagements de nos dirigeants en faveur d'une vraie promotion des femmes et d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes, les actes ne suivent pas et les choses bougent donc encore trop lentement.

En Europe, les femmes sont plutôt mieux loties que dans les autres parties du monde. Le continent européen reste celui des femmes, celui où leur place dans la société, sans être parfaite, est la meilleure. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que l'égalité de traitement à tous les niveaux soit réellement assurée.

Dans les gouvernements, la Grèce et le Portugal se sont distingués cette année en désignant de nombreuses femmes à l'issue de leurs élections à l'automne. De la 22e place que les 2 pays occupaient ex aequo fin 2008, ils passent à la 8e place ex aequo fin 2009. En revanche, le remaniement ministériel en France en juin a été fatal aux femmes et la France qui occupait la 5e place du classement, il y a un an, chute à la 17e place !

Dans les institutions européennes, le Parlement européen, issu des élections de juin dernier, progresse puisqu'il compte désormais 257 femmes, soit près de 35% (contre 31% il y a un an). Et ce malgré la réduction du nombre de députés (732 contre 785 auparavant). En revanche, nous ne pouvons pas en dire autant de la Commission européenne. La Commission Barroso I comptait 10 femmes en mai 2009 ; la Commission Barroso II n'en comprend plus que 9. C'est une régression.

Faut-il rappeler que les femmes représentent plus de la moitié de la population européenne ? Si nos dirigeants veulent que les institutions européennes soient proches des citoyens, elles doivent être représentatives de la société et respecter le principe d'égalité entre les hommes et les femmes, inscrit depuis l'origine dans les traités européens.

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes a ouvert ses portes à Vilnius le 16 décembre 2009. Cette agence a été créée pour apporter un soutien aux États membres et aux institutions européennes dans leurs efforts de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, de lutte contre la discrimination fondée sur le sexe et de sensibilisation aux questions d'égalité. Elle devrait donc les inciter à prendre des mesures audacieuses pour définir un véritable modèle européen de parité.

Car l'Europe constitue peu à peu un modèle pour d'autres continents où la place des femmes reste encore précaire, sans parler des très nombreux pays où les droits des femmes sont bafoués. Promouvoir les droits des femmes, c'est vraiment l'un des moyens efficaces de faire progresser la civilisation et de conforter la démocratie. Finalement, le premier des droits de l'Homme, c'est le droit de la femme.

(...)

Le document complet peut être téléchargé à [cette adresse](#).